

# PRE-REQUIS + CATEC®

## CERTIFICAT D'APTITUDE À TRAVAILLER EN ESPACE CONFINE INITIAL SURVEILLANT ET/OU INTERVENANT

### PROGRAMME DE FORMATION

#### PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne intervenant en espaces confinés dans les métiers de l'eau et de l'assainissement.

#### DUREE / CONTENU

**Formation de 14 heures** en présentiel réparties sur 2 jours

30% de salle et 70% de pratique sur un espace d'entraînement et de certification

#### NOMBRE DE STAGIAIRES

**2 minimum et 8 maximum**

dont au moins 1 visant le rôle d'intervenant et 1 celui de surveillant (possibilité de passer les 2 certifications pour un même participant)

#### VALIDITE DU CERTIFICAT

**36 mois**

La prolongation du certificat est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences », MAC, tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Le certificat d'aptitude au travail en espace confiné est un dispositif de formation visant à harmoniser les compétences des opérateurs des milieux de l'eau et de l'assainissement devant intervenir dans des espaces confinés.

Son but premier est de répondre aux besoins des employeurs (collectivités, entreprises) de renforcer et d'uniformiser les compétences nécessaires des personnels concernés par les interventions en espaces confinés. Il représente un socle de connaissances et de savoirs faire qui devront permettre de limiter les accidents en espace confiné, délivrées par des organismes de formation habilités par l'INRS.

L'ensemble de ces bonnes pratiques sont notamment dictées par les documents institutionnels tels que les recommandations R447 et R472.

#### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par 2 formateurs certifiés par l'INRS.
- La formation se déroule dans une salle de formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un écran blanc et de paperboard.
- L'organisme de formation met à disposition l'espace d'entraînement et de certification, ainsi que le matériel et les équipements nécessaires au bon déroulement de la formation. Si les participants veulent se munir des EPI fournis par leur employeur, ils devront produire au plus tard la veille de la formation les justificatifs de vérification générale périodique pour les EPI ou de calibrage pour les appareils de contrôle d'atmosphère.
- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation (exercices, analyse et résolution d'une étude de cas, mises en situation professionnelles et jeux de rôle...).

# PRE-REQUIS - JOUR 1

PROGRAMME DE FORMATION - PAGE 2 SUR 4

## OBJECTIF

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur, des détecteurs multi-gaz, des appareils respiratoires d'évacuation, ainsi que des notions de balisage routier et de ventilation.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### MODULE THÉORIQUE

- Présentation des EPI contre les chutes de hauteur appliquée aux interventions en espace confiné
- Explication des notions de force de choc, facteur de chute et tirant d'air
- Sensibilisation aux risques de chute
- Composition et dangers des atmosphères
- Notions de plages d'explosibilité (LIE/LSE...)
- Principe de fonctionnement et d'utilisation des détecteurs multi-gaz
- Présentation des masques auto-sauveteurs
- Principes de secours et d'évacuation en espace confiné
- Epreuve d'évaluation individuelle type QCM

### MODULE PRATIQUE

- Le balisage (notamment appliqué aux risques routiers)
- Notions de ventilation (flux d'air, apport d'air aux travailleurs...)
- Critères de choix pour le matériel à utiliser
- Importance de la surveillance extérieure
- Mise en pratique, entraînement technique
- Notions de suivi des pénétrations en espace confiné

# CATEC® - JOUR 2

**CERTIFICAT D'APTITUDE À TRAVAILLER EN ESPACE CONFINE  
INITIAL SURVEILLANT ET/OU INTERVENANT  
PROGRAMME DE FORMATION - PAGE 3 SUR 4**

## OBJECTIFS / COMPETENCES VISEES

Intervenant	Surveillant
Compétence 1 : Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention	
Compétence 2 : Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens et codes de communication	
Compétence 3i : Maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné	Compétence 2s : Surveiller l'intervention en assurant une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication, ...) jusqu'à la remontée des équipiers
Compétence 4 : Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.	Compétence 3s : Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

## PRE-REQUIS

Intervenant	Surveillant
Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention)	
Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés).	
Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif anti-chute : harnais, tripode, anti chute à rappel automatique ...	Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention)
Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque autosauveteur)	Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti chute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace)

Ces prérequis peuvent être obtenus en suivant la formation Prérequis formation CATEC®

## SUIVI MEDICAL

À l'occasion de la formation CATEC, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire.

L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

## **PROGRAMME**

### **2h00 de théorie**

- Présentation de la formation et de son organisation
- Présentation des différentes compétences, historique du CATEC / R 447 / R 472
- Définition d'un espace confiné et des dangers et risques associés
- La prévention des risques professionnels et les acteurs interne et externe à la prévention des risques
- Procédure d'intervention rôle du surveillant et de l'intervenant (ventilation, détection préalable, communication...) ainsi que les documents nécessaires (plan de prévention, permis de pénétrer...) associés aux procédures

### **3h00 de mise en pratique**

- Mises en situations simulées sous forme de scénarios dans l'espace d'entraînement et de certification
- Jeux de rôle des stagiaires aux différents postes (intervenant, surveillant...), interventions avec différents scénarios d'incidents, d'alerte...

### **2h00 de certification**

- Épreuves certificatives sur les rôles de surveillant et d'intervenant (questionnement oral et mise en situation pratique) réalisées en binôme

### **Epreuve certificative à l'oral**

L'évaluation théorique est réalisée à l'oral, le formateur pose des questions au stagiaire portant sur les éléments théoriques du CATEC ne pouvant être mis en évidence lors du scénario choisi pour l'évaluation pratique. Le stagiaire répond aux questions et l'évaluateur remplit la grille des épreuves certificatives.

### **Epreuve certificative en pratique**

Mise en situation simulée sous forme de scénario dans l'espace d'entraînement et de certification avec évaluation d'un surveillant et d'un intervenant. Il est possible d'échanger les rôles pour un second passage afin d'obtenir les deux certifications : « Intervenant » et « Surveillant ».

Dans chaque rôle, les passages seront tirés au sort afin de ne pas favoriser les candidats. Les passages se feront sur une durée d'environ 15 minutes par passage sans communication de résultat par les évaluateurs. L'évaluateur remplit la grille de certification intervenant ou surveillant correspondant au candidat évalué.